

COMPTE-RENDU DE LA REUNION CCAS DU VENDREDI 29 JANVIER 2016

Absents : Maud ARNAUD et Gilles PSOMAS

Lecture du compte-rendu du 12 octobre 2015 par Martine GRANGER

1°) **Colis de Noël** : 5 bénéficiaires de colis nous ont fait savoir qu'ils nous autorisaient à donner la valeur de leur colis à des œuvres caritatives. Le CCAS **délibère à l'unanimité** pour que la valeur de 5 colis (soit 125€) soit remise à l'association « La Croix Rouge sur Roues ».

2°) **Attribution de subventions pour 2016** : 100€ seront attribués aux associations suivantes : ASAS- AMAVIE, Secours populaire de Montbrison, Téléthon AFM et Banque Alimentaire

3°) **Colis/Repas** : lors de la dernière réunion du CCAS, il a été évoqué de reculer l'âge des anciens pour les colis et restaurant de Noël à 75 ans ou de diminuer la valeur du colis. Cette question est donc à nouveau abordée. Ces mesures allant de pair avec les baisses de subventions de la commune, l'accroissement de la population en difficulté et les possibles demandes d'aide d'urgence faites au CCAS par les Services Sociaux du Conseil Départemental. Nous décidons que pour le goûter des retraités l'âge requis sera désormais de 65ans. En ce qui concerne le colis ou repas de Noël un lissage jusqu'à l'âge de 75ans se fera : à partir de 2016, un an sera ajouté chaque année (2016 + 71ans, 2017+ 72ans...).

3°) **Avenir de l'INTER-CCAS** : après un long débat, l'ensemble du CCAS de St-Jean décide d'envoyer un mail à tous les membres des 2 CCAS (Soleymieux et St-Jean) pour expliquer notre interrogation. Martine Granger se charge de le rédiger voir ci-dessous :

Bonjour à tous,

Lors de notre dernière réunion CCAS, nous avons évoqué l'animation dans le cadre de la "Semaine bleue" et notamment comment éviter une redondance avec le "goûter des retraités", comment attirer le maximum de personnes, comment être novateur tout en restant au plus près des "intérêts" du public concerné...

Ces questions nous ont amené à nous interroger plus globalement sur l'organisation de l'Inter-CCAS, à savoir comment chacun se le représente ? Quelles sont les attentes de part et d'autre ? Qu'est-ce que chacun souhaite et peut apporter ?...

Nous souhaiterions pouvoir échanger avec vous pour décider de la suite de l'Inter-CCAS. Aussi nous vous proposons que deux ou trois personnes représentantes de chaque CCAS se rencontrent à ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse.

Cordialement

En attendant une rencontre avec 2 personnes de chaque CCAS pour en débattre, si telle est la décision des 2 CCAS, nous ne souhaitons pas engager d'actions communes pour l'année 2016 (goûter des enfants, semaine bleue).

5°) **Actions Ados** : la commission se réunissant la semaine prochaine, aucune action n'est définie.

Aire de jeux : Sylvie FAURE et Magali DUBOST nous font un résumé des aménagements faits à la fois sur l'aire de jeux vers la boulangerie (installation d'un jeu et sécurisation par des graviers ronds, clôture de l'aire, arrachage des haies, élagage des arbres, ré-engazonnement, signalétique), et au city-parc (gradins/escaliers en rondins/abris pour les ados/ plaque pour graver).

6°) **Budget** :

- Pour l'année 2015, un bilan financier par actions est validé
- Pour l'année 2016, les montants sont sensiblement les mêmes.

7°) **Travail sur l'isolement** : à partir des réflexions sur le « plan canicule » un suivi des personnes en situation d'isolement a été fait l'été dernier. Il reste d'actualité en cas de nécessité et le CCAS reste vigilant sur cette thématique.

8°) **Questions diverses** :

- Voir avec le secrétariat si les conventions sont signées avec les intervenants prévus pour le Goûter des retraités le samedi 26 mars et le Goûter de la Maison de retraite le jeudi 31 mars.
- Une question est soulevée, à savoir s'il faut mettre une butée au fond du parking à la place de la haie arrachée pour arrêter les véhicules avant la pente accédant à l'aire de jeux, on pourrait utiliser les bordures de trottoirs stockées : voir avec les élus de la commission voirie.
- Une enquête sur une « initiation informatique » pour les seniors sera insérée dans le bulletin municipal de juillet prochain.
- Colis de Noël : se soucier de connaître si des personnes sont en situation de tutelle
- Un appel aux bénévoles pour la bonne organisation de la Fête du Jeu le dimanche 29 mai est lancé par Géraldine Bègue. Sylvie Propose également de lancer un appel aux bénévoles par le biais du panneau d'affichage.
- La prochaine réunion du CCAS est prévue le mercredi 9 mars à 20h.